



Casablanca, le 16 Octobre 2025

## ÉMISSION D'OBLIGATIONS SUBORDONNÉES D'UN MONTANT GLOBAL DE 1 000 000 000 MAD EN PRINCIPAL

Les détails de l'opération objet du présent communiqué sont présentés dans le prospectus visé par l'AMMC en date du 09/10/2025 sous la référence n° VI/EM/034/2025 et disponible au siège social du conseiller financier et de l'organisme chargé du placement, ainsi que sur le site internet de l'AMMC et de CREDIT DU MAROC.

|                            | Tranche A non cotée   | Tranche B non cotée  |
|----------------------------|---|--|
| Plafond                    | 1.000.000 MAD   |  |
| Nombre Maximum de titres   | 10.000 obligations subordonnées   |  |
| Valeur nominale unitaire   | 100.000 MAD   |  |
| Maturité                   | 10 ans  |  |
| Taux d'intérêt facial      | Fixe, en référence au taux 10 ans déterminé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor de maturité 10 ans telle qu'elle sera publiée par Bank Al-Maghrib en date du 16 octobre 2025, soit 2,85%. Ce taux sera augmenté d'une Prime de risque, soit entre 3,55% et 3,70%. | Révisable annuellement : Pour la première année, le taux d'intérêt facial est le taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle qu'elle sera publiée par Bank Al- Maghrib en date du 16 octobre 2025, soit 2,25%. Ce taux sera augmenté d'une Prime de risque, soit entre 2,90% et 3,05%. |
| Prime de risque            | Entre 70 et 85 points de base   | Entre 65 et 80 points de base  |
| Remboursement du principal | In fine   |  |
| Méthode d'allocation       | Adjudication à la française avec priorité à la tranche A (à taux fixe) puis à la tranche B (à taux révisable annuellement),   |  |
| Garantie de remboursement  | La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière   |  |
| Négociabilité des titres   | Négociables de gré à gré (hors Bourse)  |  |
|                            |   |  |

Période de souscription : du 20/10/2025 au 22/10/2025 inclus

La souscription aux présentes obligations ainsi que leur négociation sur le marché secondaire sont strictement réservées aux investisseurs qualifiés de droit marocain listés dans le prospectus visé par l'AMMC en date du 9/10/2025 sous la référence n° VI/EM/034/2025.

| Conseiller Financier et Coordinateur Global | Organisme chargé du Placement |  |
|---|-------------------------------|--|
| مصرف المغرب                                 | مصرف المغرب                   |  |
| CRÉDIT DU MAROC                             | CRÉDIT DU MAROC               |  |

## Contact communication financière

Myriam NASROLLAH +212(0)522 47 76 34 myriam.nasrollah@cdm.ma

